

Décision: QCRA04-00040

Date :	Le 29 novembre 2004

Numéro de la demande : 0-Q-330299-102-SI

Numéro de référence : Q04-07050-3

Endroit: Québec

Personne visée

Demandeur: 9031-9955 QUÉBEC INC.

Transport Rolland Roy JR

29, boul. Bernard

Saint-Ephrem-de-Beauce

(Québec) G0M 1R0

Description de la demande :

PERMISSION DE CÉDER UN VÉHICULE LOURD

CONSIDÉRANT la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds;

VU que le demandeur a satisfait aux conditions prescrites et a produit la documentation nécessaire permettant d'identifier l'acquéreur;

VU que le demandeur a démontré que la cession du ou des véhicules lourds ne vise pas à contrer l'article 33 de la Loi;

POUR CES RAISONS, la Commission :

ACCUEILLE la demande et;

PERMET LA CESSION du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

Marque : INTER Année : 1997

No série: 2HSFBAER7VC028273

en faveur de : LE CENTRE DU CAMION (AMIANTE) INC.

Hélène Rossignol Personne désignée